

Séminaire vulnérabilité économique et entreprises

Intervention de David Jousset

Titre « La pauvreté est-elle une vulnérabilité ? »

Introduction

Votre séminaire interroge la vulnérabilité dans le monde économique, subie par les acteurs de l'entreprise ou la vulnérabilité de l'entreprise elle-même.

Mon propos de philosophie sociale va partir de l'expérience de ceux qui sont à la porte de l'entreprise, dans les marges de l'économie, dans le travail au noir, le travail précaire, le travail non reconnu, bref les **exclus vivant sur le rebord du monde économique**.

Une approche macro nous apprend que les personnes vivant sous le seuil de pauvreté mettent 180 ans, soit 6 générations, à s'en sortir, dans un pays riche comme la France (OCDE 2018, note sur « l'ascenseur social brisé »¹).

Une approche micro montre un vécu multidimensionnel de la pauvreté qui se caractérise par les dimensions suivantes (résultats recherche participative internationale ATDQM-Oxford 2019²) elles-mêmes classées en plusieurs ensembles.

¹ *A Broken Social Elevator? How to Promote Social Mobility*, OCDE, 2018. Dans un pays de l'OCDE, il faut en moyenne 5 générations pour atteindre le revenu moyen (27 000€ en France). Dans des pays africains, il faut compter neuf générations, mais seulement deux ou trois dans des pays nordiques. L'OCDE constate en Europe la disparition de la mobilité sociale, c'est-à-dire le fait qu'un arrêt prématuré du parcours scolaire, une mauvaise santé, des revenus faibles ont plus de probabilité de se retrouver génération après génération pour certains groupes sociaux.

² ATD Quart Monde & Université d'Oxford (2019). *Les dimensions cachées de la pauvreté* : recherche participative internationale conduite par ATD Quart Monde et l'Université d'Oxford à partir du savoir des personnes ayant l'expérience de la grande pauvreté engagées dans l'éradication de la misère (militants). En ligne sur https://www.atd-quartmonde.fr/wpcontent/uploads/2019/05/DimensionsCacheesDeLaPauvrete_fr.pdf

Dans la suite de cet article, les références à l'expérience des personnes en situation d'exclusion sont puisées dans les écrits d'ATD Quart Monde, aussi bien les comptes-rendus de la réflexion des militants brestois que les résultats des recherches participatives nationales ou internationales.

Partie I Définir la misère ou grande pauvreté produite par l'exclusion sociale³

Pour la définir, la pauvreté, ce sont des privations, des maltraitances et un noyau d'expériences négatives.

Les privations

- Le **manque de travail décent** (par exemple enchaîner les postes où on est instrumentalisé dans une tâche déqualifiée au motif qu'on est un débutant sans expérience) d'où...
- Des **revenus insuffisants et précaires** (être payé à l'heure sans connaître, son programme d'un jour sur l'autre) d'où...
- Des **privations matérielles et sociales** (il faut choisir entre le loyer et le dîner).

Les dynamiques relationnelles négatives

- **Maltraitance sociale**, telles les idées fausses sur les pauvres. Par exemple l'idée que les pauvres ne savent pas gérer leur argent donc qu'ils sont responsables de leur pauvreté (version forte du préjugé). Dans sa version faible, les pauvres ne sont pas en capacité de gérer leurs revenus donc ils sont dépendants de l'accompagnement social. Or un travail de sociologie (Colombi 2020⁴) a étudié les stratégies rationnelles d'optimisation de gestion budgétaire permettant de vivre seul avec 2€ par jour grâce à une incroyable capacité d'adaptation à différents milieux de vie, capacité d'anticipation des accidents de la vie, de prospection de nouvelles ressources, etc. Le soupçon de gaspillage et d'incompétence économique participe d'une idéologie justifiant l'inégalité par une hiérarchie sociale (les riches ont mérité leur enrichissement par leur compétence tandis que les pauvres sont coupables de leur pauvreté par leur incompétence).
- **Maltraitance institutionnelle**, telles les pratiques discriminantes envers les pauvres. La maltraitance est associée à une vulnérabilité selon sa définition

³ On rappelle le travail pionnier du fondateur du mouvement ATD Quart Monde dont les définitions sont centrées sur la tension entre insécurité et responsabilités.

Si la précarité est l'absence des sécurités permettant aux personnes « d'assumer leurs responsabilités élémentaires et de jouir de leurs droits fondamentaux » (Joseph Wresinski, *Grande pauvreté et précarité économique et sociale*, rapport présenté au nom du Conseil économique et social, Journal officiel, Année 1987, n°6, p.25), la grande pauvreté (équivalent au concept de « misère ») est l'empêchement de retrouver cet exercice des responsabilités (familiales, professionnelles ou socio-culturelles) : la persistance de l'insécurité compromet les chances de « réassumer ses responsabilités par soi-même dans un avenir prévisible ».

⁴ Denis Colombi, *Où va l'argent des pauvres. Fantômes politiques, réalités sociologiques*, Paris, éditions Payot, 2020.

légale⁵ mais le mouvement ATDQM a théorisé la spécificité de la maltraitance **produite par le fonctionnement même des institutions**, en particulier celles censées protéger ou aider les personnes vulnérables⁶. Ainsi un algorithme de la CAF est programmé pour surcontrôler les plus pauvres⁷ (logique du soupçon et de contrôle des 'assistés'). De même la privatisation d'un service public peut amener, au nom de la rentabilité, à accélérer des rythmes de travail donc à pratiquer une sélection (un 'écrémage') des plus 'insérables' aux dépens des plus nécessiteux, par exemple dans les Centres d'aide par le travail. Ou encore la maltraitance institutionnelle se traduit par le fait de devoir accepter un logement insalubre et inadapté en distance pour aller à son travail par peur des représailles si on refuse alors même que ce logement est l'aboutissement d'un recours Droit Au Logement Opposable, sachant qu'ensuite on perd son statut de demandeur prioritaire (le poids des **contraintes de temps et d'espace** est un facteur déterminant dans l'expérience de la pauvreté).

- **Contributions non reconnues** : le poids de ces deux types de maltraitance rend impossible ou invisible les apports des exclus à la vie sociale. Ainsi les pratiques de solidarité comme l'hébergement d'urgence de tiers en difficulté, parfois hors cercle familial⁸, sont stigmatisées comme des comportements irresponsables. En Grande-Bretagne, la preuve d'un engagement bénévole dans une association de solidarité comme ATDQM est un motif de suppression des aides (équivalentes au RSA⁹).

Cœur de l'expérience de la grande pauvreté

Il s'agit donc une **dépossession du pouvoir d'agir** (disempowerment) et d'une **souffrance totale**, à la fois physique, psychique et morale. C'est par exemple le fait pour une femme de continuer d'aller au travail même épuisée par une pathologie non

⁵ La loi de 2022 définit qu'il y a maltraitance d'une personne en situation de vulnérabilité lorsqu'un geste, une parole, une action ou un défaut d'action, compromet ou porte atteinte à son développement, à ses droits, à ses besoins fondamentaux ou à sa santé et que cette atteinte intervient dans une relation de confiance, de dépendance, de soin ou d'accompagnement.

⁶ Plaidoyer 2024, *Stop à la maltraitance institutionnelle*, ATDQM, p.13. La Commission nationale de lutte contre la maltraitance et de promotion de la bientraitance identifie dans son rapport de mars 2021 différents mécanismes à l'origine de la maltraitance institutionnelle, mais en restant à des dysfonctionnements non intentionnels (pratiques défaillantes, insuffisances organisationnelles, etc.) tout en reconnaissant des violences (ex. intimidation) envers les « personnes en situation de vulnérabilité ». L'analyse d'ATDQM dégage des raisons sociétales fondamentales.

⁷ Cet algorithme établit un « score de suspicion » qui déclenche des contrôles en fonction de critères comme les faibles revenus, le RSA, le fait d'habiter un quartier défavorisé, etc. avec un sur-ciblage des personnes en situation de handicap. Voir l'enquête menée par l'association La Quadrature du Net (consulté en ligne le 31/03/2026 sur <https://www.laquadrature.net/2023/11/27/notation-des-allocataires-lindence-des-pratiques-de-la-caf-desormais-indeniable/>

⁸ Pratique massive dans certaines villes comme New York où l'hébergement solidaire par les familles pauvres dépasse l'hébergement d'urgence géré par les services sociaux.

⁹ Cf analyse de la militante Moraene ROBERTS in JOMINI, F., JOUSSET, D., POCHE, F., TARDIEU, B., *Pour une nouvelle philosophie sociale. Transformer la société à partir des plus pauvres*, Éd. Le Bord de l'Eau, 2023, p.83 sq.

soignée et malgré la douleur morale suite à un suicide parmi ses proches, par peur d'être jugée 'fragile', incapable, 'pas fiable' professionnellement.

Mais réciproquement le cœur de l'expérience de la pauvreté est un **combat pour survivre** (persévérance quotidienne) qui est articulée à une résistance aux abus, aux maltraitements (résistance aux pouvoirs qui oppriment) et à une résistance à l'écrasement qui constitue déjà un combat politique individuel mais qui peut devenir une lutte politique collective pour abolir les facteurs d'écrasement (c'est par exemple réagir par une apparente soumission à des conditions de licenciement abusifs tout en ayant conscience d'un mépris inacceptable (« on n'est pas des déchets pour être jetés comme ça ») et en développant la connaissance intuitive d'une injustice (« cela devrait être interdit de traiter des gens de cette manière »).

Si l'on fait un premier bilan, l'expérience de la pauvreté ne peut être caractérisée principalement ni essentiellement par la vulnérabilité entendue comme disposition particulière à être altéré dans son intégrité.

Certes il y a vulnérabilité au sens d'une situation de **dépendance à subir un tort en raison de l'impuissance à se défendre** (1) : c'est la vulnérabilité comme exposition à l'action d'autrui (dépendre de l'aide sociale, subir une domination économique, être victime d'une oppression politique systémique comme celle subie par le peuple Rom).

Cependant le phénomène partiellement visible de la mise en souffrance (2) amène une **focalisation sur les fragilisations subies**, fragilisation de la santé et du bien-être visible sur le visage, le corps vieilli, les déficiences, la lenteur à parler, à marcher, à raisonner ou à agir selon les normes sociales habituelles.

Cette focalisation entraîne une **invisibilisation de la puissance d'agir**.

L'action de résistance est perçue de façon déformée : soit comme une passivité, soit perçue comme une stratégie d'évitement, soit interprétée comme un refus des règles du jeu social (le non accès à ses droits compris un volontaire « non recours » aux droits), etc.

L'action politique est alors retournée contre les personnes pauvres : la revendication de droits (économiques, sociaux, culturels) est reçue comme irresponsable, une provocation irréaliste, une insubordination contestatrice d'un système dont elles dépendent...

D'où une interrogation : quelle est la pertinence et la validité d'utiliser cette notion de vulnérabilité, en particulier de vulnérabilité économique, et spécifiquement à propos des personnes en situation de pauvreté ?

Partie II Genèse du discours de la vulnérabilité : critique de la « raison vulnérable »

Qu'est-ce que ce que ce champ conceptuel de la vulnérabilité (fragilité, précarité, résilience, etc.) permet de diagnostiquer ? Réciproquement quels sont les problèmes que pose l'usage de cette notion ?

Le lexique de la vulnérabilité

Dans l'adjectif du latin tardif *vulnerabilis*, la racine *vulnus* désigne aussi bien l'agression extérieure (le coup reçu qui fait lésion) que la peine intérieure qui fait souffrir (la blessure sentimentale par exemple, d'où la signification depuis le XIV^e siècle du verbe « vulnérer » pour « blesser moralement »). Ce lexique invite d'emblée à dépasser le dualisme entre le physique et le psychique.

La vulnérabilité est à la fois un attribut de tout vivant (la possibilité d'être touché au point d'en être altéré) et à la fois un état dépendant d'un contexte (l'atteinte des capacités de vivre, de s'adapter, de retrouver son intégrité). Ainsi la notion de vulnérabilité conduit à **penser ensemble la condition structurelle et la situation conjoncturelle socio-historique**¹⁰

Le défi est alors de penser ensemble la vulnérabilité essentielle (nous sommes tous vulnérables) et les vulnérabilités spécifiques (certains sont surexposés à la fragilisation).

Typologie

Une typologie permet de distinguer les plans de la vulnérabilité (sans répondre immédiatement au défi précédent).

- La vulnérabilité humaine essentielle appelle à un **souci de l'être vulnérable** (telle la sollicitude envers autrui, la solidarité comme principe politique).
- Une fragilisation (crise temporaire et réversible, mettant à nu les tensions vitales de l'être individuel ou collectif) appelle au devoir de **soutien**.
- La frêleté spécifique appelle au devoir moral de **protection**

Le terme de frêleté (d'où l'anglais *frailty*) est le terme adopté en psychiatrie puis en gériatrie pour désigner le syndrome de ce qui se brise facilement. Cet état est compris le dépassement d'un **seuil dans l'épuisement des ressources, des capacités d'adaptation**, de résilience, de résistance, de créativité normative, etc.

Un autre défi est alors de **justifier des obligations spécifiques envers certaines personnes en raison de leur type de vulnérabilité, sans identifier ces personnes à une catégorie, sans les stigmatiser**. Par exemple comment éviter d'enfermer les personnes vulnérables par des mesures juridiques les traitant hors du droit commun ?

¹⁰ Voir les travaux en sociologie de Marc-Henry Soulet et en philosophie de Nathalie Maillard ou Marie Garrau.

Dans un travail fondateur, Robert Goodin¹¹ a posé que le critère éthique pour désigner une dépendance comme injuste ou la reconnaître comme une sujétion est l'impossibilité du retrait de la relation sans perte supérieure à l'intérêt d'y rester (telle la dépendance négative envers un traitement dont la nuisance serait majorée en cas de refus de ce traitement).

Le défi fondamental est de chercher à éviter d'attribuer la vulnérabilité à certains sujets au risque de nier toutes leurs capacités.

Il faut donc penser ensemble que tout sujet est à la fois vulnérable et capable.

Ainsi il s'agit d'équilibrer la notion de sujet autonome, en capacité d'agir, par la reconnaissance que nous devons aux autres ce dont nous sommes capables, d'où les notions de co-vulnérabilité et de co-possibilité.

Nos 'capacités' en situation de fragilité ne sont pas une reformulation de droits abstraits (droit à la dignité, à la compensation de nos fragilités, etc.) mais des **capacités toujours co-actualisées.**

Dès lors le sujet n'est pas une somme de potentiels plus ou moins inopérants (déficiences produisant des incapacités ou potentiels restés en latence) mais **une capacité n'est mienne que parce qu'elle entre en synergie avec celle des autres.**

Partie III Reconstruire une économie à partir des vulnérables ?

Sur la base de l'analyse conceptuelle précédente, on propose une double hypothèse sur les rapports entre pauvreté et vulnérabilité.

D'une part l'expérience de frêleté des très pauvres a un effet **révélateur de la violence systémique qu'est l'exclusion sociale.** Ceci peut orienter l'économie à partir d'une **nouvelle conception de la valeur sociale de l'action économique** : construire une économie qui n'exclut personne en reconsidérant la contribution sociale comme facteur de légitimation de la production des biens et services.

Partons à nouveau de l'expérience, celle de l'expérimentation nationale Territoires zéro chômeur de longue durée¹².

¹¹ *Protecting the Vulnerable. A Reanalysis of Our Social Responsibilities*, University of Chicago Press, 1985, p.197 et sq.

¹² Il s'agit d'un dispositif non pas d'insertion mais d'accès à l'emploi pour les personnes qui en sont privées durablement. Le préambule du projet de loi déposé le jeudi 17 avril 2025 déclare : « [cette démarche] réaffirme le principe selon lequel tous les citoyens ont vocation à participer à la vie économique et sociale de la Nation, et que les pouvoirs publics ont le devoir de créer les conditions permettant l'exercice effectif de ce droit. Elle constitue, en ce sens, un rempart contre les multiples formes de déclassement, d'exclusion et de marginalisation qui menacent la cohésion sociale. ». Ce dispositif initié en 2016 a bénéficié depuis à environ 5000 personnes sur 83 territoires.

Il s'agit de partir des plus exclus du marché de l'emploi : les chômeurs de longue durée¹³ ou « personne privée durablement d'emploi » (dans la reformulation du projet de loi 2025). Cette privation est le résultat en général d'un parcours de dégradation des compétences économiques (accidents de la vie, perte d'emploi, RSA, RSA socle). Partir des plus fragilisés économiquement avec la conviction que « personne n'est inemployable », soit le **principe d'employabilité universelle**. Concrètement cela demande un travail de consultation avec les personnes concernées sur leurs compétences acquises, les aptitudes estimées, les besoins en formations pour apprendre de nouvelles compétences, le tout dans un accompagnement au sein d'une Entreprise à but d'emploi¹⁴.

Le modèle économique passe par le fait de réallouer l'argent dépensé pour compenser le chômage¹⁵ car « ce n'est pas l'argent qui manque » mais la volonté politique... Cela permet la rémunération d'emploi en CDI¹⁶, le poste d'emploi à temps choisi est construit à partir des besoins d'un territoire (« ce n'est pas le travail qui manque »), et des compétences de la personne. L'expérimentation s'implante toujours dans un territoire bien défini pour répondre à ses besoins sans concurrencer l'économie conventionnelle mais en **complétant l'économie existante par des activités utiles à la collectivité** mais non rentables pour les acteurs économiques du secteur marchand (par exemple des emplois de recyclage des déchets d'une scierie pour la fabrication de meubles bon marché¹⁷, reliant utilité sociale et utilité environnementale).

Enfin l'expérimentation permet un **développement social** : hausse du niveau de vie (en moyenne triplement des ressources par bénéficiaire, soit le niveau du SMIC), mais surtout toutes les « externalités positives », tel une fierté retrouvée, un sentiment d'utilité, une reconnaissance sociale (le changement de regard de l'entourage, du voisinage), une réponse aux besoins d'un territoire (en particulier en zone rurale ou désaffectée par l'activité économique), une prévention des conséquences destructrices du chômage (dégradation de la santé, de l'espérance de vie, des liens familiaux, de la violence intrafamiliale et interpersonnelle, etc.).

¹³ Plus d'un an de chômage déclaré par inscription, soit environ 2,5 millions de personnes ; voir les données dans le *Manuel d'expérimentation*, décembre 2016 sur le site <https://www.tzclld.fr/>

¹⁴ Elle appartient à l'économie sociale et solidaire telle que définie par la loi du 31 juillet 2014. Quelle que soit sa forme juridique (SA, SCOP, SCIC, association...), elle a pour priorité de créer des emplois à hauteur des besoins de la population du territoire qui en est durablement privée et de servir l'intérêt général. Elle n'est donc pas à but lucratif. Cette structure (existante ou à créer) est conventionnée par le Fonds d'expérimentation territoriale contre le chômage de longue durée, mandaté par le gouvernement pour piloter l'expérimentation.

¹⁵ On estime à 36 milliards d'euros par an les coûts cumulés de la privation d'emploi en France. La réorientation des aides sociales (RSA, CMU), plus une part d'autofinancement par la vente des produits de l'activité des employés dans l'entreprise à but d'emploi amène à un bilan positif puisque le coût d'un emploi TZCLD est 25% plus faible que le coût du chômage par personne.

¹⁶ À la différence des CDD d'insertion d'une durée maximale de 2 ans.

¹⁷ Mais aussi dans les domaines du service à la population, service à la personne, agriculture, bâtiment, entretien, contribution aux collectivités, vie associative, sport et culture, etc.

Conclusion :

À travers cet exemple, on aura sans doute mieux compris combien la notion de vulnérabilité permet de nommer la réalité d'une situation de marginalité économique tout en risquant de voiler le pouvoir de contribution des personnes ainsi marginalisées.

La notion de vulnérabilité est une notion « obstacle-levier ».

Obstacle épistémologique (Bachelard) dans la mesure où la vulnérabilité naturalise et essentialise des inégalités d'accès à la vie (économique, sociale, politique, culturelle, etc.) donc fait écran à la reconnaissance des conditions sociales et historiques qui produisent la grande pauvreté.

Obstacle existentiel car les pauvres peuvent croire qu'ils sont pauvres *parce que* vulnérables alors même que l'on est pauvre par suite d'un héritage contextuel et d'un **parcours de vulnérabilisation**, en particulier dans l'accès à l'activité économique (mise en échec scolaire, orientation précoce vers des voies non choisies ou socialement dévalorisées, enchaînement d'expériences de travail marquées par l'exploitation, le mépris, etc.).

Le système économique inégalitaire ne sélectionne pas les meilleurs, il produit des exclus, des « hommes jetables » (Bertrand Ogilvie).

La focalisation sur les fragilisations, les pertes, les manques de ressources a un effet encore plus violent : **l'invisibilisation des contributions à l'économie des personnes exclues**. Les personnes vivant dans l'exclusion pratiquent déjà une économie solidaire, un véritable service public de maintien du lien social, une gestion optimale des ressources (tels les chiffonniers pratiquant depuis des siècles le réemploi, les paysans pauvres pratiquant l'agroécologie, les quartiers pauvres mettant en œuvre l'économie circulaire).

La notion de vulnérabilité peut cependant être utilisée comme levier. En effet les personnes pauvres nous rappellent la **vulnérabilité de notre société**, la vulnérabilité de ce qui nous relie. Elles nous invitent par leur posture existentielle à redécouvrir le caractère essentiel des liens d'interdépendance, par opposition à l'autarcie fantasmée de *l'homo economicus*.

Les personnes pauvres nous montrent que l'on peut construire une autre économie, une **économie resocialisante**, à condition de ne plus découpler production de la valeur économique et partage de la valeur sociale¹⁸.

La **résistance aux forces vulnérantes**, aux forces de désocialisation dont ils ont une expérience multigénérationnelle (et transculturelle), cette résistance des personnes pauvres fait signe vers un envers des violences économiques, une thérapeutique de nos pathologies sociales. Les territoires zéro chômeurs de longue durée sont des exemples de créativité économique intégrative. Quand bien même le

¹⁸ Voir l'analyse d'Alexeï Tabet, *TZCLD Quelle création de valeurs ?* (2022 ; en ligne sur <https://www.tzclld.fr/ressources/les-docs/>) soulignant l'enrichissement de la chaîne de valeur de TZCLD avec une ingénierie sociale et de projet innovante, avec l'ancrage territorial des activités, la montée en compétences des personnes employées, parfois orientées vers l'emploi conventionnel.

dispositif n'est pas toujours pérenne localement et non généralisable en tant que tel à l'échelle nationale, il donne néanmoins une orientation essentielle vers une véritable production de valeur socio-économique. Ce dispositif participe d'un nouvel enracinement de l'économie à partir du vécu de vulnérabilité, de l'intelligence vitale des personnes fragilisées et meurtries, à partir de leur savoir d'expérience qui doit être allié aux savoirs d'action et aux savoirs académiques¹⁹, pour planter l'arbre d'une **économie humaine qui ne fasse l'économie de personne**.

¹⁹ Ce croisement des savoirs à partir des personnes en situation de pauvreté est la spécificité des démarches de recherche participative évoquées en introduction. Il se traduit également par des coformations rassemblant les personnes ayant ce savoir issu de l'exclusion et des professionnels, chaque groupe acceptant une covulnérabilité en reconnaissant le caractère partiel de son savoir, le dépouillement de ses catégories et la suspension de ses préjugés, ce qui permet d'exercer une co-possibilité, c'est-à-dire de construire ensemble une compréhension plus complexe et plus juste de nos fonctionnements socio-économiques pour une transformation des pratiques professionnelles et des parcours de vie.